

« Yves Pozzo di Borgo - Répartition des conseillers de Paris : la manipulation de la gauche censurée par le Conseil Constitutionnel »

16/05/2013

Yves Pozzo di Borgo - Répartition des conseillers de Paris : la manipulation de la gauche censurée par le Conseil Constitutionnel

Les sénateurs de Paris Yves POZZO DI BORGO (UDI) et Pierre Charon (UMP) saluent la décision du Conseil constitutionnel du 16 mai 2013 censurant l'article 30 du projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux, communautaires et départementaux. « Les sages ont confirmé que notre recours était fondé. Le gouvernement ne pouvait pas transférer impunément trois conseillers de Paris des arrondissements actuellement détenus par l'opposition (7^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}) vers des arrondissements détenus par la gauche sans procéder à une réforme totale de l'implantation des conseillers de Paris et sans anticiper l'arrivée prévue de nouveaux habitants dans les 7^{ème} et 17^{ème} arrondissement notamment. »

Pour les deux Sénateurs de l'opposition parisienne, « Les réformes futures du système électoral parisien devront être abordées avec moins de précipitation, plus de sérénité, et plus de concertation avec l'ensemble des élus parisiens. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)